Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-215601410-20260629-DELIB290626_11-DE

COMMUNE DE MOUSTOIR-AC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 29 Juin à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la Commune de MOUSTOIR-AC, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence du Maire, M. Benoît ROLLAND.

Etaient présents : M.M. les Conseillers Municipaux : M. BELLEC Gwenaël, M. BERNARD Miguel Mme BESSE Nolwenn, M. BROGARD Pascal, Mme BRUNEAU Claire, M. CAHAREL François, Mme CAUDAL Jeannine, Mme GARO Sandrine, M. JOUAN Jean-Christophe, M. LE CLAINCHE Stéphane, M LE GAL Olivier, Mme LE HENANFF Amélie, Mme LE LAUSQUE Sandra, M. LE QUINTREC Jean-No, Mme POSTIC Perrine, M. ROLLAND Benoît, Mme TOTINI Emilie, Mme TRUBERT Stéphanie.

Absents : M. BELLEC Nicolas

Secrétaire de séance : M. François CAHAREL

Date de la convocation : 25 Juin 2026

DELIBERATION N°290626_11 : VOTE DES COTISATIONS 2026 :

Les cotisations 2026 sont présentées par M. le Maire. Il précise que les cotisation au CAUE et à l'ARIC sont prisent en charge directement par Centre Morbihan Communauté, pour l'ensemble des communes qui la compose.

Appels à cotisations 2026 :

Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Morbihan	638.75 €
CAUE (conseil en urbanisme du CD56)	Pris en charge par l'EPCI
ARIC (formation pour les élus de Bretagne)	Pris en charge par l'EPCI

Le conseil municipal, considérant les besoins en cotisations, après en avoir délibéré et après vote à l'unanimité :

- **DECIDE D'ADHERER à l'association des Maires et Présidents d'EPCI du Morbihan**

MAIRIE DE MOUSTOIR AC
* 56 *

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire, Benoît ROLLAND